
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 10 5 NOV 2020

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 20..0873 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours direct de recrutement de quatre (04) élèves Préparateurs d'Etat en Pharmacie, session 2020.

Ce sont :

PRÉPARATEURS D'ÉTAT EN PHARMACIE

ADMISSIBLES

N°	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	DIAPA KASSOUM	2610_0835_8237_3498	B7557501	31/12/97
2	DORONTI ALASSANE	2610_6745_1592_4706	B7993480	31/12/95
3	GUIGUEMDE DAOUDA	2610_3582_2435_5847	B6557928	11/10/93
4	IMA ROLAND	2610_5832_7912_0245	B9310320	13/05/93
5	KABORE AFIATOU	2610_7682_2950_9328	B9561605	30/09/00
6	KOUDOUGOU WENDPANGA ROLAND	2610_6240_3452_2815	B8497758	13/12/97
7	MILLOGO DRAMANE	2610_9017_3749_5138	B10055605	31/12/01
8	TIEBO WOKANA RICHARD	1026_8106_4873_6230	B7370322	18/04/91

Arrêté la présente liste à 8 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité à :

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat pour les inscrits de la région du Centre;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique pour les inscrits des autres régions.

PRÉPARATEURS D'ÉTAT EN PHARMACIE

Pour le Ministère et par délégation,
Le Secrétaire Général

